



## Association Du Lac des Îles d'Entrelacs

### Procès-verbal de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du 10 juillet 2010

36 personnes présentes

#### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Proposition faite par M. Norman Kanemy, secondée par M. Ric Garland, l'ordre du jour est adopté.

#### 2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 2009 :

Lecture : M. Norman Kanemy. Le procès-verbal est disponible sur le site web de l'ADLIE [www.adlie.org](http://www.adlie.org) et est aussi disponible par envoi par courrier à la demande d'un membre.

#### 3. ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER : année se terminant le 30 juin 2010

Lecture : M. Gérard Brouillard

Proposition faite par Marjolaine Bouchard, secondée par Louis Loranger, le rapport financier est adopté.

Les membres proposent d'organiser des activités sur l'eau et l'utilisation des fonds de l'ADLIE, compte tenu que c'est la mission d'origine de l'ADLIE. Des activités hivernales sont aussi proposées par M. Sylvain Parent. Une activité de nuit serait également intéressante, souligne Mme Edith Lemieux, telle que voile sur glace, ski de fonds aux flambeaux. Dans les visites en ponton, mettre l'accent sur les rénovations respectueuses, les familles anciennes, les aménagements etc.

Il semble également que le Chalet des Loisirs avait été construit par l'ADLIE. C'est à vérifier.

Revoir les statuts et règlements et vérifier si l'aspect communautaire entre dans la mission de l'ADLIE. (François Linteau)

Visiter le site web de Trois Pistoles pour l'éco-fête et l'ADLIE pourrait s'en inspirer.

Peut-être serait-il bon de revoir notre mission quant à l'aspect communautaire et environnemental.

#### 4. RAPPORT DES COMITÉS :

##### a. Ensemencement et fête de la pêche :

M. Jacques Pellerin remercie les bénévoles et particulièrement M. Sénéchal et les commanditaires ainsi que la Fondation Wexford pour le lunch du midi pour leur participation. L'ensemencement de 1000 truites, 500 mouchetées et 500 arcs-en-ciel a été fait le 7 juin avec la collaboration de l'école qui a organisé le concours de dessins.

La fête de la pêche qui a eu lieu le 12 juin 2010. Ce fût un grand succès encore cette année, une quarantaine participants se sont inscrits et sont tous repartis avec un prix.

De beaux prix ont été remis aux enfants.

M. Pellerin indique que MM. Sylvain Parent et Alain Delaney sont à l'initiative de la patinoire, ce qui est très apprécié de l'assemblée. Faisaient également partie du groupe de bénévoles : MM. Marc Lefebvre, François Clément, Jacques Pellerin et Louis Loranger.

**b. Les sentiers :**

Mme Sylvie Ferland indique que la partie Sud du lac est à Ste-Marguerite et que l'ADLIE travaille en collaboration avec les autres lacs de Ste-Marguerite pour le développement de ce tronçon. La Municipalité n'a pas de moyens pour continuer mais elle conserve ses droits de prendre 10 % de terrain pour fin de parc. Le comité travaille avec Ste-Marguerite pour réunir les sentiers.

Vers le Lac Patrick, les sentiers seraient moins onéreux et on pourrait utiliser les pistes existantes pour prolonger le trajet. On pourrait longer la Rivière Jean-Venne vers le Lac Patrick. Cela aurait pour effet de promouvoir les activités hivernales à côté de chez-nous qui pourraient générer des profits dans la municipalité.

**c. Analyse de l'eau :**

Présentation par M. Norman Kanemy des résultats de 2009. L'étude n'est pas révélatrice à cause du déluge du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Il indique que l'Association procède aussi, depuis 2007, à une analyse et un test de transparence à chaque semaine pendant les 8 semaines de l'été. Cette année la transparence est à 6m comparativement à 5m l'an dernier après le déluge.

L'eau est claire en profondeur et bonne pour la plongée. Quatre relevés de profondeur de transparence sont effectués :

- 110, 115 pieds de profondeur près de l'île Mott,
- à la petite île à côté de l'île Mitch,
- l'autre côté de la grande île à mi-chemin où elle fait une cassure, 220 pi,
- et vis-à-vis la pointe rocheuse.

On pourrait renouveler le test de phosphate compte tenu du taux dans le Lac Charlebois. Les coûts se situent entre 70 \$ et 100 \$ pour le test de phosphore une fois par 4-5- ans. **Gilles Aria seconde la proposition de Louis Mercier de faire ce test cette année. Recommandé à l'unanimité.**

Prochaine analyse : 1<sup>er</sup> août 2010(1<sup>er</sup> dimanche d'août) entre 13 h et 15 h – Chez Norman. Cette date est choisie compte tenu de l'achalandage sur le lac et que si l'eau est bonne à cette date, l'eau devrait être bonne en tout temps.

120 endroits précis sur le lac où sont pris des échantillons et 7 sur la Rivière Jean-Venne jusqu'au Village. L'Association du Lac Patrick s'occupe de faire les relevés du Village au Lac Patrick. On offre aux autres lacs de participer à une analyse. Ste-Marguerite paie une petite partie des analyses, Entrelacs paye le 1/3. L'analyse de l'eau devient rentable et permet à l'ADLIE de faire des profits.

Le suivi est fait par la Municipalité, on leur donne le résultat de l'analyse et elle doit faire le suivi et nous faire le rapport. Depuis l'été dernier, Ste-Marguerite garantit de faire un suivi. Un diaporama de toutes les rives est pris et un inventaire de toutes les installations sceptiques a été fait. Un rapport est envoyé aux citoyens. S'ils n'ont pas répondu, ils reçoivent un avis qu'ils doivent se conformer. Huit cents avis ont été transmis.

M. Sylvain Breton intervient, se présente, et rend compte du rapport de la Municipalité d'Entrelacs et indique que la Municipalité intervient que s'il y a des problèmes connus avec un site problématique.

Les membres commentent sur toutes sortes de situations connues, du fait que la divulgation à l'avance de la date de l'analyse est problématique et du fait que les ruisseaux causent aussi des problèmes.

**d. Recrutement, le tour du lac, sondage communications avec les membres :**

Mme Sylvie Ferland demande à l'assemblée le meilleur moyen de communications avec les membres. La conclusion est encore par la poste.

**e. Site Web :**

M. Norman Kanemy fait une présentation du nouveau site web de l'association :

[www.adlie.org](http://www.adlie.org)

Adresse e-mail : info. ADLIE.org

On se questionne sur l'opportunité d'avoir des commanditaires payants et sur les suivis des courriels.

**f. Journée de l'eau et souper de Sophie le 21 août prochain :**

M. Louis Mercier élabore le programme projeté, lequel peut être modifié d'ici la journée fatidique. Course de Rabaskas et former des équipes. Les 50 et +, les 40-50, les jeunes etc. Des courses de canots et autres pour les jeunes sont à prévoir et des visites en pontons. Des bénévoles seront recrutés pour contrôler les bateaux pour permettre l'utilisation de l'emplacement.

Pour le souper, Sophie est à monter un nouveau diaporama et si des photos anciennes ou récentes étaient envoyées au site de l'ADLIE, ce serait apprécié. Le coût est de 50\$ par personne et la Maison Bleue fait le souper. Apportez votre vin. Le menu sera composé au cocktail d'amuses-bouches, de roulades de saumon fumé et de salades, le repas principal sera composé de jarrets d'agneau à l'ancienne avec légumes racines cuits dans la sauce, tulpie de framboise, café et desserts.

**Rencontre avec le Maire**

M. Daniel Hodder fait un rappel du nouveau règlement concernant les vignettes. Cette année on a demandé une rencontre avec la Municipalité pour faire un bilan et un rapport sur les suivis pour la capacité portante et la gestion de l'accès au lac.

1. Présentation, nouveau conseil et la Municipalité

- a. contrôle de l'accès au plan d'eau : quelqu'un est à la plage pour le contrôle des vignettes.
- b. Vignette désormais non obligatoire pour embarcation non motorisée.
- c. Les coûts : 20 000 \$ pour contrôler le lac. Les revenus : 1 050 vignettes pour 23 000 \$, 450 vignettes pour moteurs + de 600 pour non motorisés.
  - i. l'ADLIE fera son tour de lac pour répertorier les berges et les embarcations motorisées ou non en partenariat avec la Municipalité – inventaire en haute fréquentation (volume de bateaux qui vont trop vite sur le lac)

Il s'en est suivi des commentaires variés de la part des membres :

Faire la promotion du civisme – les wakeboards sont encore problématiques et il faudrait leur demander de ne pas remplir les réservoirs d'eau avec ballastes

Suggestion de former un groupe de surveillance.

Commentaires sur les comportements irrespectueux des conducteurs de certains gros bateaux.

Même romance qu'on radote depuis 20 ans pour engager quelqu'un de solide pour 2 mois et former un groupe de surveillance.

Monsieur le Maire propose que l'Esquade St-Hubert soit invitée à une rencontre organisée par l'ADLIE pour une demi-journée en début de saison afin de réitérer les normes à respecter et le sens civique.

On propose que les bateaux de wake circulent au milieu du lac – Cette suggestion n'est pas retenue à cause de l'effet des vagues qui, même formées au large viennent détruire les berges.

Un nouveau bateau aurait circulé entre le quai fixe et le quai flottant d'un membre dont la vitesse était excessive : c'est une question de civisme.

L'association a un rôle à jouer, M. Sylvain Riopel (conseiller municipal) a suggéré que l'Esquade St-Hubert était une source de collaboration afin de sensibiliser la population – M. Sylvain Breton dit qu'au mois d'août il y aura un mémo dans le bulletin – on craint les représailles.

La barrière reste ouverte et un membre a dû fermer la porte (3 fois). Il s'en plaint au maire. Il raconte que 3 événements violents à menace de barre de fer sont survenus et qu'ils ont fait l'objet d'un rapport à la police.

- d. Au niveau des sentiers et des boucles, la position de la Municipalité est de reconnaître la valeur récréative mais l'entretien ne peut être pris en charge par elle. Les utilisateurs des sentiers de ski de fonds devront se mobiliser pour faire l'entretien avec les bénévoles. La Municipalité est prête à céder l'équipement pour l'entretien. Monsieur le Maire parle de la Forêt Ouareau où une nouvelle porte existe à Notre-Dame de la Merci. Les bénévoles doivent se prendre en main pour l'entretien.

Le sentier est entretenu par monsieur Garland (Ric) pour poser des balises. Trouver un groupe de bénévoles pour l'entretien. Si on veut développer un 2<sup>e</sup> tronçon, il faut donc prouver que les utilisateurs ont l'intérêt pour se mobiliser et s'impliquer.

Le plus important à long terme est de réaliser l'emprise des sentiers pour garder la vocation récréative de la Municipalité.

Mme Linda Fortier (maire de Ste Marguerite) n'inclut pas la connexion des sentiers de Ste-Marguerite à Entrelacs selon le Maire.

- e. 4 employés municipaux vont patrouiller le lac pour faire de la sensibilisation et du repérage.

## **10. ÉLECTIONS:**

Des remerciements sont de mises par M. Daniel Hodder à l'égard de M. Norman pour plus de 30 années de bénévolat au sein de l'ADLIE ainsi qu'à Mme Louise Poirier qui ne souhaitent pas renouveler leur mandat.

11 postes sont à élire et 11 candidats se sont présentés. Il est donc résolu à l'unanimité d'élire les personnes suivantes comme administrateurs, leur mandat se terminant à la clôture de la prochaine assemblée générale annuelle des membres : Daniel Hodder, Marc Giroux, Gérard Brouillard, Louis Mercier, Sylvie Ferland, Jocelyne Provost, Ric Garland, Martin Charbonneau, Bernard Besancenot, Marjolaine Bouchard et Jacques Pellerin.

M. Roger Paquette soumet sa candidature en cas de vacance au conseil, ce qui est très apprécié.

## **11 – Varia :**

M. Kanemy indique qu'un citoyen d'Entrelacs et membre de l'ADLIE fait partie de la patrouille fédérale et qu'il sera contacté.

Fin de l'assemblée générale annuelle à 11h45.

Par : Sylvie Ferland, secrétaire de l'assemblée